

Créteil, le 24 juillet 2019

Nom du service  
Direction générale des services

Affaire suivie par :  
Michaël CALAIS  
01.41.94.30.03

Note à l'attention des membres  
de la Direction générale et du  
Comité de direction

OBJET : Procédure de prise en charge des agents confrontés à des agressions

Madame, Monsieur,

Certains de nos collègues sont parfois pris à partie, voire agressés dans l'exercice de leurs missions. Il est important que la collectivité témoigne le plus rapidement possible de son soutien aux collègues concernés. Il est en outre essentiel que nos dispositifs d'accompagnement soient mobilisés dans les meilleures conditions.

Ainsi, je vous demande de respecter la procédure suivante :

- Dès que la direction opérationnelle a connaissance d'une situation portant atteinte à un agent du service public territorial, elle saisit la Direction des ressources humaines (DRH) dans les meilleurs délais : la Directrice des ressources humaines, Fabienne CHAPOUTOT ([fchapoutot@gpsea.fr](mailto:fchapoutot@gpsea.fr), 01.41.94.31.34 - 06.02.07.97.12), et son adjoint Eric ATTANASIO ([eattanasio@gpsea.fr](mailto:eattanasio@gpsea.fr), 01.41.94.31.24) .
- La DRH, porte d'entrée de la gestion individuelle du personnel, saisit les directions et interlocuteurs concernés pour assurer l'accompagnement juridique, psychologique et humain des collègues : Direction de la transformation et du dialogue social, pôle médicosocial, Direction des affaires juridiques, conseillère sécurité de la Direction Générale, etc.
- Le Directeur général des services est immédiatement informé afin qu'il puisse témoigner directement du soutien de la collectivité à l'agent.

Nos collègues s'engagent d'une façon remarquable dans la mise en œuvre des politiques publiques territoriales.

La collectivité ne saurait leur manquer au moment où ils peuvent se trouver en difficulté dans la relation à l'utilisateur.

Je vous remercie de mettre en œuvre ces prescriptions, pour ce qui relève de chacun d'entre vous et de vos équipes.

Alfortville  
Boissy-Saint-Léger  
Bonneuil-sur-Marne  
Chennevières-sur-Marne  
Créteil  
La Queue-en-Brie  
Le Plessis-Trévise  
Limeil-Brevannes  
Mandres-les-Roses  
Marolles-en-Brie  
Noiseau  
Ormesson-sur-Marne  
Périgny-sur-Yerres  
Santeny  
Sucy-en-Brie  
Villemecennes

Le Directeur général des services



Fabien TASTET